

**GAEC DU BOSQUET rappelle beurre cru lot 04/02/2023**

- Noms des modèles ou références concernés : **Beurre du 04/02/23**
- Marque : **Beurre doux Le Bosquet**
- Lot lot 04/02 Date limite de consommation 04/02/2023
- Conditionnements : **Tablette de 125 g**
- Date début/fin de commercialisation : **du 24/01/2023 au 28/01/2023**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Zone géographique de vente : **Départements : CALVADOS (14)**
- Distributeurs : **vente à la ferme, fromagerie**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**
- Autre risque
- Description complémentaire du risque : **Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, sont invitées à consulter leur médecin traitant**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement, Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mercredi 1 mars 2023**

CONTACT

- Numéro de contact : **0664317601**
- Informations complémentaires publiques : **Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:**<https://rappel.conso.gouv.fr>**

Le site des alertes de produits dangereux

**FAITES PASSER LE MESSAGE :**

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre